



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Deputes et senateurs

Question écrite n° 40919

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de lui indiquer, depuis l'élection de l'actuel Président de la République, la liste des parlementaires qui ont été rendus inéligibles à la suite d'une condamnation pénale devenue définitive. Pour chacun d'eux, il souhaiterait connaître le nombre de jours qui a séparé la date où la condamnation est devenue définitive et la date de la déchéance de leur mandat. Par ailleurs, il souhaiterait également savoir si actuellement il y a des parlementaires dont la condamnation est devenue définitive à la suite d'un arrêt non contesté d'une cour d'appel ou à la suite d'un arrêt de la Cour de cassation et dont la déchéance n'aurait pas été prononcée. Si tel est le cas, il souhaiterait savoir le temps qui s'est écoulé depuis la condamnation définitive sans que la déchéance soit prononcée. Enfin, il souhaiterait savoir si en cas de condamnation définitive il y a lieu à surseoir à la déchéance lorsque le parlementaire demande une grâce au Président de la République ou lorsqu'il saisit la Cour européenne des droits de l'homme.

Texte de la réponse

La question écrite se rapportant à des affaires particulières, il a été répondu directement à l'honorable parlementaire en application des dispositions de l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40919

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 mars 1997

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3775

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1425